

DÉCLARATION DU NIGER

Madame la Présidente,

Permettez nous, d'abord de vous féliciter pour votre élection a la présidence de notre assemblée, ainsi que vos deux vices présidents.

Permettez nous ensuite de féliciter le Directeur Général et l'ensemble de son équipe pour la qualité des documents mis à notre disposition.

La présentation du rapport du Directeur Général nous a permis de prendre la mesure de la situation de notre organisation aussi bien sur sa santé financière que sur les développement intervenus dans certains domaines dont celui des questions normatives.

Nous nous félicitons des réformes engagées par le Directeur Général en matière de culture du travail, de code d'éthique, d'audit et de contrôle qui ont permis à l'OMPI de maintenir le cap et ce, malgré la persistance de la crise financière à l'échelle internationale.

La croissance constante des dépôts enregistrés au niveau de certains titres et l'extension géographique de certains instruments en sont la parfaite illustration.

Dans le domaine normative, nous avons noté avec satisfaction les avancées importantes enregistrées avec notamment la convocation des conférences diplomatiques de Beijing et de Marakeche et encourageons l'accélération des négociations pour aller vers la convocation d'une conférence diplomatique sur les dessins et modèles industriels.

Si des avancées ont été enregistrées dans certains domaines normatifs, nous déplorons particulièrement le retard considérable enregistré au niveau des négociations au sein de l'IGC dont les travaux ont démarré il y à plus d'une décennie.

À cet égard il est plus que nécessaire que l'ensemble des États membres aie plus de volonté et d'engagement pour accélérer et faire avancer les négociations afin de permettre la convocation dans les meilleurs délais d'une conférence diplomatique.

Nous encourageons le Directeur Général dans son approche intégrée en matière d'assistance technique et de renforcement des capacités dans le cadre des stratégies nationales en matière de propriété intellectuelle.

Tout particulièrement, nous soutenons son initiative portant sur le renforcement du partage des connaissances à travers les centres d'appui à la technologie et à l'innovation.

Au plan de la coopération, notre pays qui a ouvert plusieurs chantiers avec l'OMPI sollicite son assistance en vue de leur parachèvement.

Il s'agit notamment:

- de l'assistance pour l'élaboration d'un plan de développement de la propriété intellectuelle;
- de l'accompagnement du centre d'appui à la technologie et à l'innovation vers la phase de déploiement.

À cet égard et tout en reconnaissant les motivations ayant conduit à la suspension de l'assistance en équipement dans le cadre de ce projet, nous demandons au Directeur Général de bien vouloir examiner le cas précis des PMA afin de leur permettre d'acquérir ces équipements nécessaires au développement de leur CATI.

Notre délégation appui la déclaration du groupe africain et celle des PMA, particulièrement sur la question de doter l'Afrique de deux bureaux extérieurs tel que prévu dans le budget.

Nous voudrions avant de terminer, féliciter encore une fois le Directeur Général pour l'important travail accompli à la tête de l'OMPI et plus particulièrement nous apprécions et soutenons les actions de coopérations pour le développement qu'il a initiées et mis en œuvre pour l'Afrique en Général et notre pays en particulier.

Nous osons espérer que ces actions et initiatives se développeront et se renforceront davantage pour amener nos pays à mieux répondre aux défis multiples qui les assaillent.